

Résultats des votes
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
de la Société Industrielle et Financière de l'Artois du 29 mai 2019

1) En Assemblée Générale Ordinaire

127 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 260 068 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 260 068 actions sont attachées 519 762 voix. Le quorum est de 97,7 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2018	Adoptée par 519 752 voix (10 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018	Adoptée par 519 752 voix (10 voix ayant voté contre)
Troisième résolution	Affectation du résultat	Adoptée par 519 750 voix (12 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Approbation des conventions et engagements réglementés	Adoptée par 519 752 voix (10 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cédric de Bailliencourt)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Sixième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Afico)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Septième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Chantal Bolloré)	Adoptée par 519 169 voix (593 voix ayant voté contre)
Huitième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Cyrille Bolloré)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Neuvième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Bolloré Participations)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Dixième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Hubert Fabri)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Onzième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean-Philippe Hottinguer)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Douzième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Socfrance)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Treizième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société Bordelaise Africaine)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Quatorzième résolution	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Christoph von Malaisé)	Adoptée par 519 171 voix (591 voix ayant voté contre)
Quinzième résolution	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Cédric de Bailliencourt en sa qualité de Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2018	Adoptée par 519 724 voix (38 voix ayant voté contre)
Seizième résolution	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Cédric de Bailliencourt en sa qualité de Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2019	Adoptée par 519 724 voix (38 voix ayant voté contre)
Dix-septième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée par 519 752 voix (10 voix ayant voté contre)

2) En Assemblée Générale Extraordinaire

127 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 260 068 actions au nominal de 20 euros sur les 266 200 actions composant le capital social et aux 260 068 actions sont attachées 519 762 voix. Le quorum est de 97,7 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme avec maintien du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 519 179 voix (583 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou par élévation du nominal	Adoptée par 519 179 voix (583 voix ayant voté contre)
Troisième résolution	Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée par 519 181 voix (581 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 519 732 voix (30 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité